



Question écrite posée le jeudi 22 juillet 2021

**De M. Stéphane PEU**  
Député de Seine-Saint-Denis  
Membre de la commission des lois

**À Mme Frédérique VIDAL**  
Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

**Le dispositif de repas à un euro pour tous les étudiants doit être maintenu**

### Permanence parlementaire

Hôtel de Ville  
2 place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ [contact@stephanep.eu](mailto:contact@stephanep.eu)

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

### Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

🐦 Stephane1peu

➔ Abonnez vous à la newsletter

en envoyant votre adresse mail à [newsletter@stephanep.eu](mailto:newsletter@stephanep.eu)

### Farid Aïd

Député suppléant

[Farid.aid.2020@gmail.com](mailto:Farid.aid.2020@gmail.com)

LA  
GAUCHE  
DEBOUT ET  
INSOUMISE



M. Stéphane Peu alerte Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sur les conséquences sur la vie des étudiantes et étudiants de la fin du dispositif de repas dit « à un euro » mis en œuvre par les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS).

Le pays vient de traverser deux années marquées par une profonde aggravation de la précarité étudiante. Compte tenu de l'actuelle reprise épidémique, rien ne laisse à penser que cette précarité doive se réduire à l'occasion de la prochaine rentrée. Au contraire, tout porte à croire que les causes de la précarisation étudiante que nous observons vont se prolonger dans les prochains mois.

C'est le cas en particulier la destruction durable de « jobs étudiants ». C'est en effet près d'un étudiant sur deux qui est conduit, faute de ressources suffisantes, à exercer une activité rémunérée en parallèle de ses études. Or, ces emplois étudiants sont précisément les premiers menacés en période de récession, car constituant une variable d'ajustement pour les acteurs économiques qui en sont pourvoyeurs. En outre, la capacité d'accompagnement des parents se trouve toujours fortement contrainte par les conséquences de la crise. Enfin, nombre de d'étudiantes et d'étudiants se trouvent désormais exclus des dispositifs boursiers en raison de leur cursus alors que leur situation financière le justifierait.

En ne réservant désormais ce dispositif de repas à un euro qu'aux étudiants bénéficiaires de bourses, vous prenez le risque d'exclure 73 % d'un public qui reste et restera fragilisé dans les prochains mois. En effet, l'enquête menée par l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) du 26 juin au 8 juillet 2020 a clairement démontré que c'est un public bien plus large que les seuls boursiers qui a été confronté à ces difficultés financières nouvelles. Ainsi, selon cette enquête, 33 % des étudiants ont déclaré avoir rencontré des difficultés financières depuis le début de la pandémie. Selon la même étude, ces difficultés financières portaient prioritairement sur le paiement des dépenses alimentaires (56 %).

Ces faits ont été confirmés par l'ensemble des acteurs sociaux et des organisations caritatives qui ont relevé l'accueil de « nouveaux publics ». Cet élargissement dramatique du nombre d'étudiantes et d'étudiants fragilisés par la crise sanitaire est en outre confirmé par le succès significatif du dispositif de repas à un euro avec 11 millions de repas servis depuis sa mise en place.

Dans ces conditions, M. le député appelle Madame la Ministre à la poursuite du dispositif de repas à un euro pour toutes et tous jusqu'au terme de la crise sanitaire.